

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

---

RELATIF AU PARQUET EUROPÉEN ET À LA JUSTICE PÉNALE SPÉCIALISÉE - (N° 2731)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL106

présenté par  
Mme Moutchou, rapporteure

-----

### ARTICLE 12

I. – À la deuxième phrase de l’alinéa 2, supprimer les mots :

« garde des sceaux, ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression à la deuxième phrase de l’alinéa 5.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.